PETITS ÉCHOS RÉGIONAUX

ACCIDENTS

A Valenciennes. — Paul Dumont, 26 ans, ajusteur, rue de Jemmapes, passait rue Delsaux, lorsqu'il fut mordu au mollet gauche par un chien de forte taille qui a été soumis à l'examen d'un vétérinaire.

A Valenciennes. — Le nommé Alcide Monchaux 45 ans, charpentier, est tombé d'une échelle de 4 à 5 mètres de hauteur dans un bâtiment rue de Quesnoy, 27. Dans sa chute, il a eu plusieurs côtes fracturées. Il a reçu les soins de M. le Docteur Bordogne, puis il a été reconduit en voiture à son domicile à Préseau.

A Frasnes. — Gérard, maçin, la nommé Vernaut, 45 ans, cimentier de bouteilles, passait rue Dufour, lorsqu'il fut atteint par le timon d'une voiture conduite par le nommé Bétanson, marchand de chiffons, par suite du choc, le malheureux fut projeté sur la sol où il resta sans connaissance.

A Douai. — Lundi, dans l'après-midi, M. Henri Debergh, 32 ans, garçon brasseur, demeurant rue de la Blanchisserie, a fait une chute et s'est fait de multiples contusions au genou gauche. Après avoir reçu les premiers soins du docteur Desmarchelier, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

A Dunkerque. — Un journalier, Désiré Dewitte, a été fortement blessé à la main gauche en travaillant à bord du vapeur « Huntman ».

— M. Delatour, embaleur, s'est gravement blessé au thorax en portant une caisse.

VIOLENCES

A St-Amand. — La femme Bourain, du Mont-des-Bruyères, a porté plainte contre son fils Auguste, qui constamment la roue de coups. D'autre part, procès-verbal a été dressé à deux jeunes frères, Vincent, cocher, rue de Rivoli, et Lemaire, ouvrier à Raismes.

INCENDIES

A Douai. — Un commencement d'incendie s'est déclaré mardi, vers 4 heures de l'après-midi, dans une maison inhabitée appartenant à M. Payen, et située à M. Lecoeur, brasseur. Quelques centaines de francs de dégâts.

VOLS

Douai. — Procès-verbal a été dressé par la police à la charge du nommé Dartour René-Alcide, 18 ans, originaire d'Arques (Pas-de-Calais), garçon boucher, demeurant à Douai, pour vol de meubles au préjudice de M. Douches, son beau-frère, et pour détournement de deux couvertures au préjudice de M. Godin, restaurateur, rue St-Jacques.

— Une enquête est ouverte au sujet de détournement d'une bicyclette commise par un inconnu au préjudice de M. Cordonnier, marchand de vélos, place de Hérlet, 50.

A Dunkerque. — Un nommé Edouard Lavardin est inculpé de vol commis au préjudice de son patron, M. Lagrange.

— Un nommé Léon Stekelorum est également prévenu de vol.

— Une jeune bonne, Jeanne O..., qui montait dans Eulur linnage avec la mobilier de son patron, M. Coujon, a été l'objet d'un procès-verbal.

Le Cateau. — Un vol de linge a été commis chez M. Bleuve, fabricant de broderies, dans la maison d'habitation, chemin de Montay; les voleurs ont franchi le mur qui a trois mètres de hauteur. La vol est évalué à 200 fr. environ.

A Cambrai. — Des malfaiteurs restés inconnus ont pénétré dans l'atelier de tulles de M. Henri Roy, situé rue de St-Quentin, en cassant un carreau à une lenêtre donnant sur la cour. Ils ont dérobé des échevaux de soie pour une valeur de 300 fr. M. Castanet, commissaire de police, recherche les coupables.

A Dunkerque. — Un quidam a enlevé une bicyclette à la porte de M. Ernest Lutsen, loueur de vélos. Il est activement recherché.

DIVERS

A Fâchain. — Un chien enragé qui parcourait les rues de la commune, a été tué par M. Courdecuisse, brasseur. Plusieurs chiens qu'on supposait avoir été mordus ont été mis en observation.

A Mont-Bisnoun. — Charles Laurent, 32 ans, a été arrêté pour mendicité, et Gustave Dubois, 18 ans, demeurant à Salesches, a été arrêté à la Bosse de Quérverchain pour infraction à un arrêté d'expulsion.

A Valenciennes. — Un sieur Paul Calliaux, 20 ans, demeurant rue Hon-Hon, 3, a été arrêté sous l'inculpation d'attentat à la pudeur sur un jeune voisine, Louise Blas, 7 ans, demeurant pour le Lion d'Or.

A Condé. — Arthur Beurrier, 34 ans, sans domicile ni profession, a été arrêté pour mendicité et vagabondage.

Dunkerque. — Jeanne Roussey, que la tribunal a déjà maintes fois condamnée et qui est récidiviste, a été surprise avant-hier soir, cachée dans l'escalier de la maison portant le numéro 10 de la rue de Soubise. Jeanne Roussey, qui a est déjà malfaiteur par des vols de linge dans les greniers avait pied sur. Elle a été arrêtée.

LA BELGIQUE

La grève des chauffeurs

Anvers, 21 juin.

La situation au port d'Anvers s'aggrave de jour en jour. Les chômeurs irrédictibles viennent d'être remplacés par d'autres ouvriers que l'on est parvenu, non sans peine, à embaucher de tous côtés. Les manifestations de l'ex-Star Line devaient être payées ce matin, mais ils ont refusé tout paiement, prétendant que le montant des amendes qui leur ont été infligées est trop élevé. Les matelots et les chauffeurs des navires en partance pour le Congo refusent de signer leurs engagements, parce qu'on ne veut pas leur accorder l'augmentation de salaires qu'ils réclament. Au cours d'un meeting tenu hier soir, les chauffeurs ont décidé de continuer la grève jusqu'à ce que satisfaction leur ait été donnée.

Un tamponnement

Liège, 21 juin.

Deux trains de marchandises venant, l'un de Welkenraet et l'autre de Bruxelles, sont, par suite d'une fausse manœuvre, entrés, ce matin, en collision et projetés hors des voies. Le service, en conséquence, a dû momentanément interrompre sur la ligne de Maastricht-Liège et l'on travaille encore à 4 heure après, en détournant. Les dégâts matériels sont considérables, mais l'on n'a pas heureusement, aucun accident de personnes à déplorer.

Un ouvrier laminé

Charleroi, 21 juin.

Un épouvantable accident est arrivé, ce matin, à six heures, à la Société de tréfilerie mécanique de Fontaine-l'Evêque. Un ouvrier cloutier, nommé Alfred Malbeya, âgé de quarante et un ans, a été saisi par l'engrenage de sa bobine et littéralement laminé entre celle-ci et le sol. On n'a plus relevé qu'un cadavre horriblement déchiqueté. Le malheureux était marié et père de famille.

Dernière Heure

DANS LE MIDI

La mutinerie du 17e d'infanterie

Poste de police saccagé. — Nombreux fusils Lebel disparus.

Agde, 21 juin.

Ce soir les hommes du 1er bataillon qui se sont mutinés et 180 des deux autres. On comptait à la place 607 manquants. L'habillage de la caserne a été brisée par les bataillons. Le poste de police a été saccagé et on a constaté le manque de nombreux fusils Lebel. Plusieurs de ceux qui restent sont brisés en deux.

Comment les mutins se sont rendus.

Béziers, 21 juin.

Malgré les injonctions amicales, les soldats mutins ont persisté à séjourner dans la promenade des Barques. Vers une heure, trompés par le passage en leur d'un détachement de gendarmes se rendant au quartier de cavalerie, ils se formèrent en carré prêts à tout résistance. Ils tirèrent même en l'air une salve de coups de fusil en guise d'avertissement, mais ce n'était qu'une panique qui n'eut pas de suite. Les membres du Comité d'Argelière s'approchèrent des soldats. M. Merly les harangua, leur annonça que le Gouvernement leur promettait qu'il n'y aurait pas de punition individuelle et la réintégraient la caserne. Devant cette assurance les soldats se transportèrent devant l'hôtel du général de brigade pour avoir confirmation de ces promesses. Le général La Croisade fee leur renouvela et les engagea à rentrer à la caserne s'affirant à leur y conduire. Les soldats acceptèrent. Le général se plaça à leur tête, et clairons sonnant, tambours battant, ils traversèrent la ville, escortés par une foule innombrable. Cependant en arrivant à la porte de la caserne ils refusèrent de rentrer.

On verra dans le compte-rendu de la séance de la Chambre comment le général Baillaud est parvenu à les faire rentrer.

Autres mutineries démenties

Paris, 21 juin.

Plusieurs journaux du soir publient la dépêche de Béziers annonçant que le 100e, au camp de Larzac, se serait révolté et mis en marche sur Béziers pour rejoindre les soldats du 17e d'infanterie.

D'après l'une de ces dépêches, l'arrivée du 100e aurait été signalée à Béziers. Ces dernières informations sont complètement démenties.

Pour rétablir le calme

Paris, 21 juin.

M. Lafferre, député, a quitté Paris ce soir, se rendant dans sa circonscription de l'Hérault. Il a décidé de s'employer à faire l'impossible pour rétablir le calme.

Sous-Préfet prisonnier

Lodève, 21 juin.

Un train qui amenait le 141e d'infanterie n'a pu continuer sa route par suite de l'enlèvement d'un rail en gare de Paulhac. La locomotive sortie en masse à cet endroit. Le sous-préfet de Lodève se rendit sur les lieux, mais les manifestants s'emparèrent de sa voiture et de sa personne. Ils refusent de lui rendre la liberté. Le préfet de l'Hérault, prévenu, est sans inquiétude ; il ne croit pas à l'hostilité de la foule envers le sous-préfet.

Une démission

Béziers, 21 juin.

La délégation municipale nommée par le gouvernement pour remplacer la municipalité démissionnaire, vient elle-même de démissionner.

NOS REPRÉSENTANTS

Voici comment se sont répartis les voles de nos députés sur le priorité en faveur de l'ordre du jour Reinach sur l'interpellation sur les troubles du Midi :

Nons. — Contre : MM. Cochin, Dansette, Delonsiaine, Delory, Durre, Fiévet Ghesquière, Gouteux, Grousan, Lemire, Melin, Pichon, Selle et Vandame.

Les autres ont voté pour.

Pas-de-Calais. — Contre : MM. Basly, Dussausoy, Lamendin, Taillandier.

Les autres ont voté pour.

M. Jonnart était absent.

BOURSE DE BRUXELLES

Bruxelles, 21 juin.

Obligations. — Russes 1902 107,75 — Bruxelles 1905 93,50 — Anvers 1887 103,87 — Anvers 1905 97,25 — Gand 1905 91,50

Charbonnages. — Anderlues 320... — Bernissart 561... — Bois-d'Avroy 1000... — Charbonnages Belges 515... — Chevaliers ... — Couvelles-Nord 2021... — Fontaine l'Evêque 2185... — Hornu-et-Sambre 745,75 — Houssu Wasmes 10275... — Houillère Unies 267,50 — La Hiève 1189,50 — Marcinelle ... — Monceau 680,50 — Nord Charleroi ... — Patienne 1192,50 — Produits au Flénu 6025... — Réunis de Charleroi 1220...

Actiries — Cockerill 1750. — Ougrée 1470. — Providence 2485... — Sarr-Bruck ... — Zinc de Silésie 1507,50.

C'EST LA MÊME CHOSE!

Voilà ce que beaucoup de cultivateurs et éleveurs qui n'ont pas de

BANYULS-TRILLES

disent aux clients qui leur en demandent, ce leur servant au autre produit.

EH BIEN, NON

ce n'est pas la même chose,

attendu que le BANYULS-TRILLES est un véritable spécifique recommandé par le corps médical, parce qu'il est régénérateur, préparé avec du vieux et excellent vin pour et le meilleur quinquina, tandis que ce qu'on leur sert à la place.....!??

Quand, le marchand tend trop, essayer la vente, en exigeant « Vins spécial pour le BANYULS-TRILLES » et exiger l'enquête pour le prouver. 9000

ROUBAIX

Fête Nationale du 14 Juillet

Voici le programme de la Fête Nationale. La Fête sera annoncée par des salves d'artillerie. Samedi 13 juillet, à 9 h. ½ du soir. — Promenade militaire par l' « Union fraternelle et mutuelle des anciens soldats musiciens français. Itinéraire : Départ place de la Gare, rues de la Gare, de Blanchemaille, du Chemin-de-Fer, de l'Alouette, de l'Epeule, des Arts, des Fleurs, place du Trichon, rues du Bois, St-Georges et Grande-Place.

De 2 h. à 10 h. du soir. — Sur la jetée de la Grande-Place, concert par l' « Union fraternelle et mutuelle des anciens soldats musiciens français. »

Journée du 14 Juillet. — Distribution extraordinaire de secours aux indigents du Bureau de bienfaisance. Supplément à l'ordinaire des pensionnaires des hospices. Distribution de gâteaux aux élèves des écoles gratuites de la ville. Concours de pigeons voyageurs organisé par les Fédérations colombophiles de la ville; prix, objets d'art.

A 7 h. du matin. — 12 concours de pinsons, 300 fr. de prix en espèces. Jeux populaires dans tous les quartiers de la ville.

De 8 à 10 h. — Concert vélocipédique au Parc de Barbieux, 325 fr. de prix. La fanfare du Nord-Touriste se fera entendre pendant la durée des courses.

A 8 h. du matin, au boulevard Gambetta. — Formation du défilé des élèves des écoles communales de garçons.

A 9 h. ½, sur la Grande-Place. — Mouvements d'ensemble par les élèves de l'Institut Turgot, défilé des élèves des écoles communales de garçons. Les pupilles de la société de gymnastique « La Roubaisienne » formeront la tête du défilé. « La Concordia-Harmonie » exécutera divers morceaux de son répertoire pendant le défilé. Réception des instituteurs à la Mairie. Distribution de gâteaux dans les écoles communales de garçons.

A 10 h., près du pont de la République. — Concours de pêche, 200 fr. de prix en espèces. Les inscriptions sont reçues chez M. C. Cuvelle, 100, rue de l'Alma, au siège de la société organisatrice « Les Adhérents l'Acheurs ». La distribution des prix aura lieu chez M. Dupen, 82, boulevard de la République.

A 10 h. du matin. — Au Théâtre-Casino de Fontenoy; salle Dominique Rousseau, rue de l'Alouette; salle du Cafe Pandora, rue Pauvrée, concours de chant individuel et concours de duos et trios lyriques pour voix d'hommes, de femmes et de voix mixtes. Diplômes et 500 fr. de prix en espèces. Les inscriptions sont reçues à la Mairie, bureau des Archives. (Voir l'affiche spéciale).

A 10 h. du matin. — Au Théâtre des Variétés, rue Lacroix; salle Pacon, Grande-Rue, 34; salle Bogaert, place du Saint-Rédempteur, concours de vaudevilles, de déclamation, monologues dramatiques et comiques. Diplômes et 371 fr. de prix en espèces. Les inscriptions sont reçues à la Mairie, bureau des Archives. (Voir l'affiche spéciale).

A 10 heures du matin, au Grand-Théâtre-Hippodrome, boulevard Gambetta, concours de dramas ou pièces en un acte ; à 4 heures, concours de chant et de déclamation, division d'honneur, section lyrique ; division d'honneur, section comique ; concours d'honneur spécial de déclamation. Diplômes et 240 francs de prix en espèces. Les inscriptions sont également reçues à la mairie, bureau des Archives. (Voir l'affiche spéciale).

A 11 heures précises, défilé du cortège. Formation rue de Lannoy, entre la rue Montgolfier et la place de la Justice. Itinéraire : rues de Lannoy, de Tilleul, de Denain, Decrême, du Moulin, Neuve, de Sébastopol, place du Trichon, rues du Bois, Saint-Georges et Grande-Place.

A l'issue du cortège, au kiosque de la Grande-Place, exécution de la « Marseillaise », par les sociétés instrumentales et chorales subventionnées.

A midi, dans la salle du Conseil municipal, à la mairie, réception des sociétés. Vins d'honneur.

A 2 heures, à la jonction de l'Alsacien et du nouveau canal, boulevard Gambetta, joutes sur l'eau avec le concours de la Fanfare de Beaurepaire. 150 francs de prix en espèces. Les inscriptions sont reçues chez M. Dédé, estaminet Nychéen, quai de Waterloo. La distribution des prix aura lieu à l'estaminet Bourgois, boulevard de Colmar, 7.

De 1 h. ½ à 4 heures, place du Travail, lancement de ballons pilotés et de sujets comiques par M. Laurent-Duchateau. La Fanfare l' « Espérance » se fera entendre pendant cette fête.

A 4 heures, place de la Liberté, fête d'escrime organisée par le Cercle d'escrime « Union Roubaisienne », président : M. Willem, siège : café de l'Enfé. L'Union des Trompettes se fera entendre pendant cette fête.

A 4 h. ½, place de la Nation, fête de gymnastique, organisée par la Société « L'Ancienne », avec le concours de la Philharmonique du Jean-Chistiels.

De 4 h. ½ à 8 h. ½, place d'Amiens, concert organisé par « La Grande Fanfare ». « Les Mélomanes Roubaisiens » et « Les Accordéonistes Roubaisiens ».

A 8 heures, place du Commerce, fête de gymnastique, organisée par la Société municipale de gymnastique « La Roubaisienne ». La Fanfare Delattre prêtera son concours.

A 8 heures, place du Travail, ascension aérostatique par M. Laurent-Duchateau, qui montera le ballon « Pro-Patria. » Mlle Duchateau, montée sur une bicyclette attachée à la nacelle, prendra part à cette ascension.

A partir de 9 heures du soir, grands concerts publics au kiosque de la Grande-Place et au square Pierre Calleau ; 1° Grande-Place, par la « Grande-Harmonie » et « La Cornilla Roubaisienne » ; 2° square Pierre Calleau, par la « Concordia-Harmonie », « L'Union des Travailleurs » et les Trompettes « Les Enfants du Nord. »

De 9 heures à minuit, grands bals populaires : 1° place de la Justice ; 2° place de Progrès ; 3° place des Trois-Ponts ; 4° place de Fontenoy ; 5° place du Trichon ; 6° rue Choiseul (fort Mulier) ; 7° place de la Liberté ; 8° angle des rues d'Halle et de Naples ; 9° angle des rues Wall et de Croix ; 10° angle des rues Toufroy et de Roubaix ; 11° angle des rues de la Conférence et d'Alger.

Illuminations au gaz, à l'électricité et à giorno de l'Hôtel de Ville, au square Pierre Calleau, à la Grande-Place et aux bals populaires.

Les dahlias botanoïs pourront rester ouverts durant la nuit du 14 au 15 juillet. Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer les façades de leurs maisons.

Arrestation mouvementée. — Des agents de sûreté ayant voulu arrêter jeudi soir, vers neuf heures, le nommé Demesmacker, J.-B. Nicolas, âgé de 20 ans, charretier, demeurant à Néchin, expulsé de France, qu'ils avaient aperçu à la lenêtre d'un estaminet du boulevard de Reims, ce dernier, en les apercevant, sauta de la lenêtre sur une plombière et prit la fuite dans le quartier de la Potennerie. Ce n'a fui qu'après l'avoir poursuivi pendant une demi-heure que les agents réussirent à l'appréhender. Demesmacker a dû conduit à Lille hier à une heure.

Genou fracturé. — M. Jules Vanagh, âgé de 35 ans, demeurant rue Jules-Decrequecourt, 22, garçon d'écurie chez M. Valke-François, emballeur-expéditeur, rue de la Gare, s'est fracturé le genou droit en heurtant une pièce de bois. Après avoir reçu les soins du docteur Guidez, le blessé, qui devra se reposer au moins deux mois, a été conduit à son domicile.

Mandat d'arrêt. — Les agents de sûreté Catry, Mercier et Rancelot, ont arrêté hier vers minuit, rue élégante, le nommé Emile Roland, 23 ans, sans domicile fixe, sous le coup d'un mandat d'arrêt de M. Frémicourt, juge d'instruction à Lille, en date du 6 septembre 1904. Roland, qui est un fraudeur de profession, est inculpé d'un vol de linge.

Ligue radicale et radicale socialiste des cantons de Roubaix. — Le Comité de la Ligue se réunira ce soir samedi, 22 courant, à 8 heures ½, à son siège habituel : Café de la Presse, 21, place du Trichon.

Le cortège de mardi. — Le cortège de la Ligue Vélocipédique du Nord devait participer à la grande fête de Fretin qui lui reporte à une date ultérieure, par suite de mauvais temps le concours de vitesse. Cette course qui a lieu demain dimanche 23 juin en sera lire cette belle fête. Le départ aura lieu à 2h 30 précises, les ex-

[illegible] Le comité a décidé de procéder au retour au kiosque au sort de nombreuses primes (une prime par concurrent) et d'un concours de [illegible] entre les sociétaires présents.

Les accidents

A l'usine. — Chez Mme veuve Mille et fils, rue Jean-Jaurès, M. Edmond Faux, 27 ans, demeurant rue d'Alger, 20, a été coupé au médius droit par une tôle. 15 jours de repos.

— Chez MM. Emile Roumet et fils, M. Arthur Vandemoele, 27 ans, ouvrier, rue Casimir-Périer, 3, a été blessé au thorax en soulevant des pièces de tôle. 15 jours de repos. Docteur Lepers.

— Chez Ets. Jules Dejonckhe, tordeur, M. Henri Peyskens, manœuvre, rue de Village, 13, à Wattrelos, s'est blessé à la cuisse et au coude droite en tombant d'une échelle. Repos : 15 jours.

— A la Société électrique du Nord, M. Oscar Vanpeybrouck, 33 ans, magasinier, rue Carnot, à Lys, s'est fait une entorse du poignet droit et une plaie contuse au bras en butant contre un ponton. 15 jours de repos.

— Chez M. Paul Rassen fils, entrepreneur, M. Georges Dumol, 19 ans, manœuvre de maçon, rue Decrême, cour Duflots-Defrennes, s'est fait une plaie contuse au genou gauche et une entorse du genou droit en tombant. Repos de 15 jours.

— Chez MM. Motte et Forlaise, en rattachement, M. Jean-Baptiste Bulcourt, 37 ans, rue de la Redoute, 117, a été blessé au bras gauche par un organe de son métier. 15 jours de repos.

— Chez M. E. Vandercrux, un homme de peine, M. Louis Niesse, 42 ans, rue d'Anzin, cour Fremeux, 13, a été brûlé à la main et au poignet gauches par de la soude. 20 jours de repos.

— Chez MM. A. Lepoutre et Cie, M. Georges Desobry, 21 ans, tapeur, rue de l'Avocat, 4, a été brûlé au pied droit par de la fonte en fusion. Repos de 15 jours.

— Chez MM. Lavergne frères, M. Victor Vollaert, 32 ans, chaudronnier, rue Dorlbaste, 24, s'est blessé à la jambe gauche en tombant sur une chaudière. Repos de 15 jours.

— Chez M. Joseph Ruffelet, cordonnier, un homme de peine, M. Henri Devers, 41 ans, rue Bell, 25, s'est fait une entorse du pied gauche en tombant. Trois semaines de repos.

Les Fêtes d'Ostende

On ne connaît guère d'épreuve aéronautique qui passionne plus le public en ce moment, que celle que l'on organise à Ostende, grâce à l'intervention toujours généreuse de la Société des Bains de Mer.

Il s'agit, en effet, de traverser la mer, le jour où le vent sera favorable pour atterrir le plus loin possible en Angleterre.

On s'imagine aisément combien sensationnels seront ces départs dans ce cadre merveilleux de la plage et de la digue d'Ostende et, avec l'horizon de la mer qui permettra de suivre les ballons pendant si longtemps. — Le programme des fêtes se corse décidément chaque année davantage à tous les points de vue et de façon à modifier de plus en plus le glorieux nom de la Reine

Certificat d'études. — Hier soit eu lieu, à l'école de la rue d'Oran, et sous la présidence de M. Bourbon, inspecteur primaire, les examens du certificat d'études pour les garçons fréquentant les écoles laïques du canton Nord de Roubaix. Il y avait 271 aspirants inscrits ; 266 en sont présentés ; 234 ont été admissibles et 238 définitivement admis. Le premier prix départemental a été obtenu par Hurt Paul, et le second par Bernard Alexis, tous deux élèves de l'école laïque de la rue du Collège. Le prix a été obtenu par Pilecq Ernest, élève de l'école laïque de la rue Ternaux.

Les candidats ont subi les épreuves suivantes :

Dictée. — « Richesse de la Patrie » :

« Le sol de ton pays a été fécondé par le travail de fer ; les rivières et les fleuves y sont réunis par les routes ; l'espace y est abrégé par les chemins de fer ; les rivières et les fleuves y sont réunis par les canaux ; d'innombrables villes se sont développées et admirables monuments. La commerçant visite toutes les parties du monde pour l'en rapporter les richesses ; l'industrie multiplie les usines pour fabriquer les produits que le sont nécessaires. Avec cela, la patrie la garantit la sécurité par ses lois

1° Que signifient « a été fécondé dans la 1re proposition, et « l'espace y est abrégé » dans la 2e ? 2° analyser « pays » et « travail » dans la 1re proposition ; 3° donnez les dérivés et les composés de « sol ». 1re proposition ; 4° expliquez l'orthographe de « réunis » dans « les rivières et les fleuves y sont réunis » 5° quel devoir nous imposent ces bienfaits de la Patrie ?

Arithmétique. — 1 Un ouvrier boit, par jour, 1 litre de bière, qu'il paye, au détail, 0 fr. 25 la litre. On demande : 1° quelle est ses dépenses annuelles ; 2° quelle économie annuelle il réaliserait si, au lieu d'acheter au détail, il achetait ses bière en tonneaux de 50 litres, à raison de 7 fr. 50 le tonneau.

2° Comment calculer-vous de tête ce que gagne par an un ouvrier dont le salaire est de 25 fr. par semaine ?

Composition française. — Ecrivez à un de vos cousins qui habite le Midi de la France, et pour lui dit de la région du Nord, de la nature du sol, de ses conformation, du climat et du ciel de la Flandre, de ses principales productions agricoles de ses mines et de ses industries. Montrez-lui l'activité qui règne dans cette région et dites-lui si vous l'aimez.

Dessin. — 1° Tracer, au crayon, et à main-levée, un triangle équilatéral dont le côté soit à peu près égal aux trois quarts du bord inférieur de la feuille.

2° A l'intérieur de ce triangle, tracer un second triangle équilatéral, dont les côtés soient parallèles à ceux du premier et à environ deux centimètres de distance.

3° Inscrire une circonférence dans ce second triangle, puis un trèfle dans la circonférence.

Succès scolaires. — L'Institut Sévigné, notre excellente école supérieure de jeunes filles que dirige avec tant d'autorité et de compétence Mlle Galandat, vient d'obtenir un magnifique succès aux examens pour l'obtention du brevet élémentaire. Les élèves suivantes ont été reçues à ce brevet : Mlles Léa Bourgeois, Marie-Louise Carpentier, Madeleine Choquart, Madeleine Craye, Hervé Damman, Germaine Dejonghe, Pauline Deleye, Elina Dusart, Marthe Florin, Lydie Fourdrain, Céline Fremaux, Eugénie Galat, Jeanne Germain, Berthe Goelin, Marta Grevignée, Gabrielle Héchinger, Marie Héchinger, Julia Hédouin, Louise Hellin, Anna Hennebelle, Marguerite Laude, Gabrielle Leclercq, Germaine Lebbrey, Marie Magin, Claire Mineur, Julia Plouvier, Adelia Trioul, Jeanne Vinale.

Avaient déjà été reçues à la session d'octobre 1906 : Mlles Aline Boyart, Blanche Chatrathe, Marie Carré, Jeanne Craye, Germaine Delecroix, Julia Devre, Octavie Leclercq, Yvonne Lefebvre, Marthe Lombart, Germaine Verbelst. Ce qui donne, pour l'Institut Sévigné, un total de 38 élèves reçues dans l'année scolaire 1906-1907.

Mutuelle Nadaud. — L'assemblée générale de la Mutuelle Nadaud aura lieu le dimanche 23 juin, à 4 heures, sous la présidence d'honneur de M. Achille Roussel, au café François, 34, Grande-Rue. Ordre du jour : Lecture des procès-verbaux ; situation morale et financière ; admission des nouveaux membres ; exclusion d'un sociétaire. Prière de se munir de son livret pour le pointage de présence.

Grande Fanfare. — Demain dimanche 22 juin, à 9 heures ½ précises du matin, réunion chez M. Depaeu, calefeur, place Notre-Dame, pour prendre la tête du cortège du syndicat mixte de l'industrie Roubaisienne, se rendant à l'hippodrome pour son assemblée annuelle.

Cercle Modernes (Section chorale mixte). — Samedi, à 8 heures ½ précises, répétition générale des chœurs qui seront exécutés au festival de Lens le lendemain. Dimanche matin, réunion au local à 10 heures ½.

Union des Sociétés de secours mutuels de Roubaix. — Réunion des délégués, cale Eckout, place de la Gare, dimanche 23 courant, à 11 h. 1/4, pour assister à la réception de MM. Chatelus et Dagas, insignes de rigueur.

Tir régional. — Avis aux retardataires. — Tir régional, 12, rue Neuve, Roubaix. Grand concours international de tir au fusil Gras, Lebel, pouvant avoir lieu le 1er juillet prochain (si le préfectoral). 600 francs de prix. Dernières cartes de tir les 20 et 21 juin, de 2 heures à 6 heures du soir. Prix du [illegible] du Président de la Ré[illegible] Cabaret-Manuquet [illegible]

Concert. — Voici le programme du concert qui sera donné par la « Société l'Alliance musicale de Jean Ghislain » le dimanche 23 courant, au parc de Barbieux et le jeudi suivant sur la place du Trichon : 1re partie. 1° Scus l'aigle double, de Wagner; 2° Polka et Paysan, de Dias; 3° Sympathie, de Romain; 4° Les Dieux en axil, de Bosch. 2e partie. 5° Une pensée à Rome, de Larpon; 6° Aida, grande fantaisie, de Clodomir; 7° Grande marche triomphale, de Van Remortel.

Etat-Civil

Naissances. — Géourics Lénart, rue Beaumarchais, 2 — Marie Dorothée, boulevard de Strasbourg, 46 — Laurente Diaez rue du Fresnoy, 60 — Eugène Loosveldt, rue de Lannoy, 146 — [illegible] Desconville, rue Archimède, cour St-Emile, 11 — Irène Dekeukeleire, boulevard de Cambrai — Marcelle Debieu, id. — Albert Vandenhautte, id. — Marguerite Brunesi, id.

Mariage. — Alphonse Jorion, employé de Banque, rue St-Maurice, 76 et Marguerite Vandoorselaere, sans profession, rue Ampère, 86.

Décès. — Hyppolite Mallait, 49 ans, domestique, rue de Lens, maisons Tiberghien, 2 — Bonanni Vandeveille, 20 ans, sans profession, rue de Barbieux — Françoise Berra, 64 ans, ménagère, rue de Blanchemaille — René Carpentier, 21 ans, sans profession, rue du Grand-Chemin, 66 — Zélie Grimm, 53 ans, ménagère, rue de Blanchemaille — Silvie Renaux, 79 ans, sans profession, rue Pierre-Legrelle, 9 — Caroline Hasson, 32 ans, dévideuse, rue de l'Alma, bri Fresnoy, 65 — Jules Franchomme, 62 ans, tisserand, rue de Blanchemaille — Laurente Duquesnoy, 77 ans, sans profession, rue de la Vigne, 78, cour Delphin Delcourt, 1 — Louis Tellelin, 77 ans, sans profession, rue de Flesquin.

Un vol de deux mille francs de marchandises. — Nous avons narré hier en détail la vaste de cambrioleurs opérée dans la nuit de mercredi à jeudi dans les ateliers et bureaux de Mét. Playoust et Lepiet, chaudronniers en cuivre, rue Nationale. On sait que c'est en perçant le pignon de l'immeuble donnant dans le jardin des plantes. On est également que les cambrioleurs ont permis d'acquérir la certitude qu'il devait y avoir une femme avec les cambrioleurs et sûrement un chien qui a laissé des traces évidentes de son passage.

Nous avons dit qu'on supposait tout d'abord que les voleurs n'avaient rien pris en tant que numéraire ou marchandises mais les investigations faites par eux dans les papiers pouvaient faire penser qu'ils en avaient dérobés. Un inventaire a été fait par MM. Playoust et Lepiet qui d'ores et déjà ont pu se rendre compte que contrairement à ce que l'on supposait, des articles de leur fabrication : robinets, manomètres, etc., pour une valeur de 2,000 francs ont été soustraits. L'inventaire des papiers et plans n'est pas terminé. En somme, les perceurs de maraille semblent moins romanesques désormais. C'étaient de vulgaires cambrioleurs.

L'affaire des Pompes funèbres. — M. Delelé a interrogé hier après-midi, Albert Petit, directeur de la Société des Pompes funèbres. Le prévenu a tout d'abord indiqué que les détournements s'élèvaient à un peu plus de 5,000 francs. Il a ensuite déclaré que dans toute cette affaire, tout le grief qu'on peut lui imputer c'est de ne pas avoir assez surveillé sa comptabilité. Il affirme qu'on ne peut lui reprocher aucun détournement et que la somme dérobée a été enlevée par son fils, actuellement détenu dans une colonie pénitentiaire de l'Indre et aussi par d'autres personnes. L'enquête faite par M. Delelé et l'examen qui sera fait par un expert en écritures, nous diront bientôt si les déclarations de l'inculpé sont exactes.

Fin de ce mois : Arrivage de beau gravier de Seine. — Prix très avantageux pendant le déchargement. — Emile Ponthieux, 38 bis, rue Carnot. 5966

Amicale Colbert. — La section vélocipédique de l'Association amicale de l'Institut Colbert a décidé pour le dimanche 30 juin, sans sortie ayant pour but le Mont de l'Enclus. Pour donner plus d'essor à cette excursion, et sur la demande de plusieurs familles, la commission de l'Amicale a décidé également qu'un groupe pourra se former parmi ses membres et leurs parents pour se rendre au même endroit, par chemin de fer. Le ticket de Tourcoing à Orroir (aller du Mont) est de 3 fr. La prix du dîner à l'hôtel est de 1 fr. 75. (Ce dîner est facultatif). Les excursionnistes pourront très bien apporter leurs provisions) Des feuilles d'adhésion sont soumises par le comité. On peut également se faire inscrire à l'Institut, rue de Gand, le dimanche 23 juin, de 11 heures à midi, et tous les jours au café Bonte, place de la République. Le dernier délai est fixé au jeudi 27 juin. La commission organisatrice espère que cette excursion sourira à beaucoup d'anciens élèves et à leurs familles et que, nombreux, seront les adhérents à cette sortie amicale.

Accidents de travail. — M. Jean-Louis Datrieu, 41 ans, manœuvre chez M. Masquilier fils, entrepreneur, a contracté une hernie inguinale droite en montant une bac de mortier, rue de Lille, à Leroux, rue Jacquart. Docteur Vienne, 20 jours.

— M. Alphonse Vanwymelbeke, 32 ans, dégorgeur au peignage de Mme veuve Pouen-Leman et fils, rue de Roubaix, a été atteint d'une plaie contuse du coude gauche par un coup de poulie. Docteur Druesne, 8 jours.

Fanfare Les Intimes. — Les musiciens sont priés de se trouver au local de la Société dimanche 23 juin, à 10 heures 3/4, pour sortir à l'Hôtel de Ville, à l'occasion de la réception des tambours lauréats du concours de Lille. Présence indispensable.

Etat-Civil

Naissances. — Boret Adolphe, rue de Renaix, 64 — Dentombes Robert, rue de la Baille, 141 — Dulorsel Emile, rue de Roncq, 34 — Dedierck Alphonse, rue du Tonkin, 22 — Roussel Raymond, rue Bonaparte, 14 — Dorpe Désiré, rue de Wasquehal — Deschamps Madeleine et Calliaux Arsène, rue Nationale, 122.

Décès. — Vallé Louis, 38 ans, rue de l'Abattoir, 71 — Delplanque Thérèse, 60 ans, rue d'Hellemmes, 18 — Cuypers Marie, 26 ans, rue Nationale, 122.

Sports et Jeux

COLOMBOPHILIE

LA PÊCHE

Concours de pêche. — Le grand concours de pêche international, organisé par la société « Les Vrais Pêcheurs de Pommeau Blanc » concours fait au profit des pauvres de la ville de Roubaix, aura lieu dimanche 23 juin, dans le vieux canal de notre ville. Les prix très nombreux se montent à 1,500 francs en numéraire, sans compter les objets d'art, médailles, diplômes et articles de pêche. Pour les deux séries des concours généraux, il y aura 125 francs de prix en espèces, ce qui fait par conséquent 250 francs.

FINANCES

Paris, 21 juin 1907.

Le marché est en nouvelle et sensible réaction. Notre Rente recule encore à 98,75. Tous les Fonds d'Etat sont en baisse. Nos Sociétés de Crédit s'alourdissent un peu.

L'assemblée des actionnaires de la Société Marseillaise, réunie le 20 juin à Marseille, a voté l'augmentation du capital.

Les valeurs industrielles et de transport suivent la tendance générale. La Magistral Copper Company reste ferme à 50, les bons tenaient. La Capitale est ferme à 71. Les Charbonnages de Kouvieux s'y gai pas tant à 168. La Bor[illegible]

Concert. — Voici le programme du concert qui sera donné par la « Société l'Alliance musicale de Jean Ghislain » le dimanche 23 courant, au parc de Barbieux et le jeudi suivant sur la place du Trichon : 1re partie. 1° Scus l'aigle double, de Wagner; 2° Polka et Paysan, de Dias; 3° Sympathie, de Romain; 4° Les Dieux en axil, de Bosch. 2e partie. 5° Une pensée à Rome, de Larpon; 6° Aida, grande fantaisie, de Clodomir; 7° Grande marche triomphale, de Van Remortel.

LA HERNIE

La Méthode - CLAVERIE - de Paris est seule universellement adoptée pour le Soulagement et la Guérison de la Hernie

La hernie équivaut à un véritable supplice. Aussi les malheureux blessés en proclament plus poignantes angoisses, s'abandonnent-ils souvent à de taux praticiens qui leur infligent des remèdes dont tous plus que le mal